

Le bureau exécutif de l'Union nationale des normaliens haïtiens (UNNOH) a présenté à la presse vendredi une lettre dans laquelle il a invité l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) de diligenter une enquête sur un ensemble de cas de corruption au sein du Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFP).

Les dossiers de corruption dénoncés par l'UNNOH sont au nombre de 3. Il s'agit du dossier de la mauvaise gestion des fonds alloués au projet « kout pou pou voye timoun lekol », le dossier de vol d'une partie des fonds consacrés à l'organisation des examens d'Etat (2010-2011) et le dossier de vol de 20 millions de gourdes sous la direction de l'ancien ministre Joël D. Jean Pierre.

Le coordonateur général de l'UNNOH, Josué Mérilien, a annoncé qu'il va entreprendre des démarches auprès de l'ULLC d'ici la semaine prochaine pour recueillir des informations sur l'évolution de l'enquête.

Par ailleurs, M. Mérilien a dénoncé un groupe d'individus qui galvaudent le nom de l'UNNOH par leur prise de parole en public et des écrits libellés illégalement au nom de l'organisation. Selon le coordonateur de l'organisation, ces personnes auraient utilisé le nom pour demander de l'argent.

M. Mérilien a fait savoir qu'il a déposé une plainte au parquet de Port-au-Prince contre ces personnes qui auront à répondre à la justice lundi prochain.